



JOURNÉE DES OUBLIÉS DES VACANCES

JEUDI 24 AOÛT 2023 A CABOURG

FICHE D'INSCRIPTION ENFANT(S) / STRUCTURE :

Madame, Monsieur (représentant légal de(s) l'enfant(s)) :

Adresse complète (rue, code postal, ville) :

Numéro de téléphone :

Numéro de sécurité sociale :

Attestation de droit à la sécurité sociale ou AME à jour

Autorise mon enfant : (sortie réservée aux enfants âgés de 6 à 12 ans)

Nom : Prénom :

Date de naissance (entre septembre 2010 et août 2017) :

Sexe : Fille Garçon

Autorise mon enfant : (sortie réservée aux enfants âgés de 6 à 12 ans)

Nom : Prénom :

Date de naissance (entre septembre 2010 et août 2017) :

Sexe : Fille Garçon

à participer à la Journée des Oubliés des Vacances, organisée par le Secours populaire français, et à **cotiser solidairement 2 euros** (aucun remboursement ne sera possible).

Informations diverses (allergie, problème de santé...) :

Je m'engage sur l'honneur à **respecter les consignes sanitaires** mise en place par le Secours populaire, dans le car et sur la plage, ainsi qu' à **prévenir si mes enfants présentent des symptômes du Covid-19** la veille du départ.

Autorisation d'hospitalisation

Je soussigné(e), responsable légal(e) des enfants, déclare exacts les renseignements portés sur cette feuille et autorise le Secours populaire à procéder à toute **hospitalisation ou opération** qui serait motivée par un cas d'urgence. En cas de traitement médical, j'autorise le Secours populaire à lui **administrer des médicaments** sur présentation originale de l'ordonnance ou si besoin et nécessaire.*
J'atteste que mon enfant **ne connaît pas de contre-indication à la pratique de la baignade.***

DATE :

SIGNATURE DU
REPRÉSENTANT LÉGAL :

Droit à l'image

Je déclare autoriser le Secours populaire ou toute autre personne et/ou société et/ou entité **autorisée par elle, à photographier, enregistrer, filmer et plus généralement à reproduire l'image et la voix de mon enfant** pour son utilisation sur tout support écrit, audiovisuel, multimédia, connu et inconnu et notamment sur des affiches, brochures, livres, cartes postales, imprimés divers, éditions publicitaires, radio, télévision (notamment chaînes hertziennes, câblées ou satellites), vidéogrammes, cinéma, CD-ROMS, réseaux télématiques et d'information à distance, conditionnement divers et ce, à des fins d'information, de promotion, de commercialisation et de publicité relatives au Secours Populaire Français pour le monde entier et pour une durée de dix ans à compter de la date anniversaire de l'enregistrement.*

La présente autorisation est régie par le droit français. Tout litige entre les parties se rapportant à la présente autorisation sera de la compétence exclusive des tribunaux de Paris. Je renonce à toute réclamation ou action judiciaire relative à la présente autorisation.

DATE :

SIGNATURE DU
REPRÉSENTANT LÉGAL :